

Ancienne gare de Rungis : *un nouveau quartier pour demain*

Un projet d'aménagement urbain est prévu sur le périmètre appelé « gare de Rungis ».

Il s'agit de l'ancienne gare SNCF, dont Réseau Ferré de France (RFF) est l'actuel propriétaire. La négociation d'achat par la Ville de Paris est en cours. Cette emprise de près de trois hectares, aujourd'hui pour l'essentiel à l'abandon, est délimitée par la place de Rungis, les rues Brillat-Savarin, Peupliers et Longues Raies.

Suite à son adoption à l'unanimité du conseil du 13^e arrondissement, le Conseil de Paris a **pris acte du bilan de la concertation et a approuvé le dossier de création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) « gare de Rungis »**, les 22 et 23 septembre derniers.



Une large concertation

La concertation avec la population fut particulièrement fructueuse et marquée par un esprit général de responsabilité. Les deux réunions publiques, les nombreuses rencontres, les réunions de travail avec les associations et les deux Conseils de quartiers ont permis de dessiner les grandes lignes du projet à l'aide des propositions des architectes et des paysagistes retenus par la Ville et des études préalables réalisées par la SEMAPA.

Ce sera sans doute la première ZAC parisienne dessinée ainsi en grande partie, par et avec les habitants du quartier.

Le parti pris d'aménagement a évolué grâce aux réflexions des habitants autour :

- des voies de circulation,
- du jardin,
- des constructions de la pointe à l'est du terrain,
- du type d'habitat,
- des équipements de petite enfance,

Les grandes lignes du projet

Le projet adopté propose un juste équilibre entre les surfaces d'activités et les logements, entre les surfaces à urbaniser et celles réservées aux espaces verts et publics. L'objectif est de redonner au quartier une accessibilité rendue difficile par ce terrain vague, véritable barrage aux relations entre les quartiers. Cette enclave est accentuée par des différences de niveaux qui bloquent les déplacements. Les traversées seront donc facilitées y compris pour les handicapés.

Le projet portera sur environ 40 000 m² :



- environ 20 000 m² seront dévolus aux commerces, activités et bureaux, pour offrir des emplois dans un secteur fort dépourvu ;
- l'autre moitié comporte des logements pour étudiants et chercheurs, des logements collectifs, une MAPAD (maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes), une crèche de 60 berceaux et une halte-garderie de 20 places. Les équipements seront regroupés pour favoriser les échanges entre les générations. Cette mixité des populations, entre habitants et salariés, créera une nouvelle dynamique en donnant vie au quartier, tout au long de la journée.

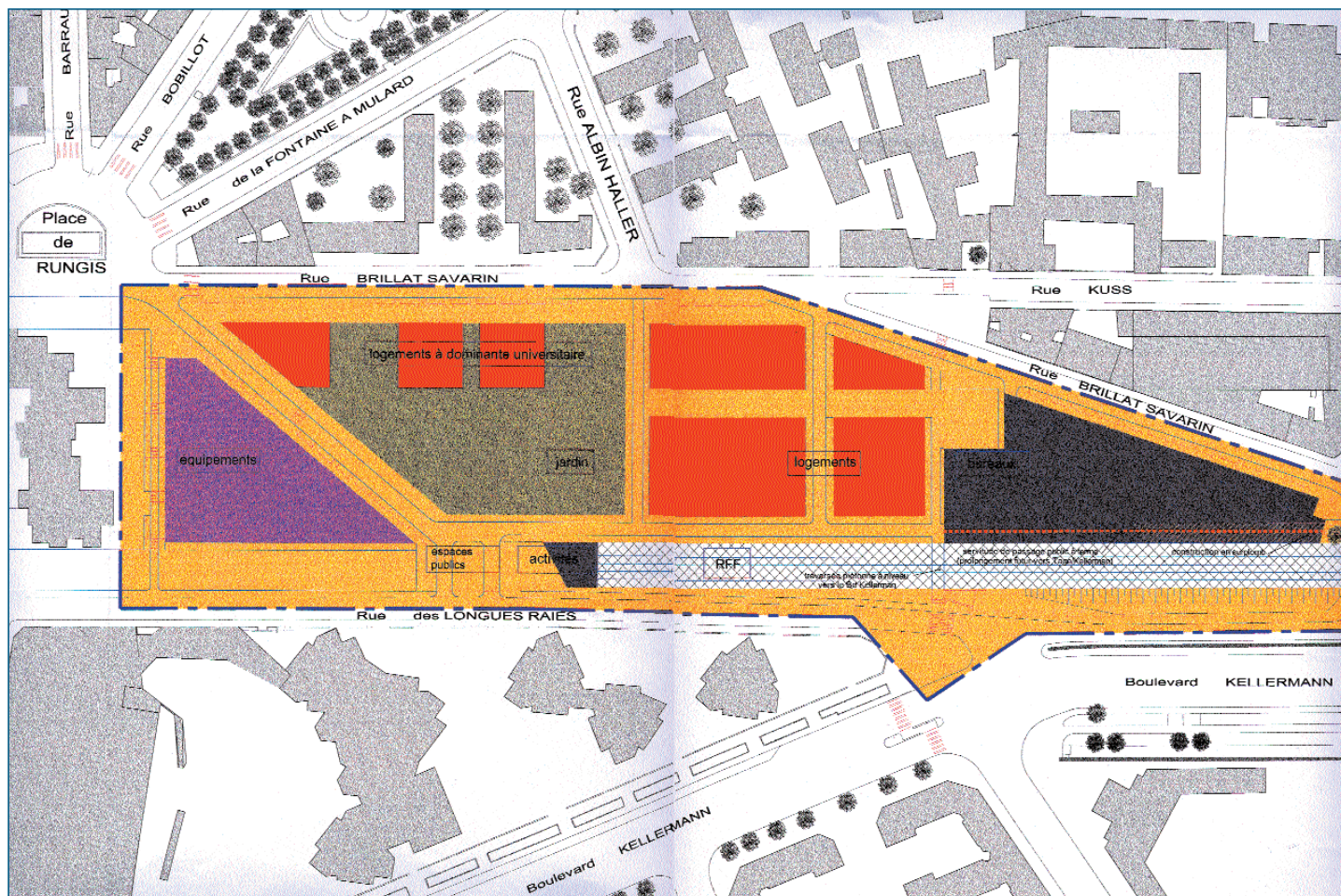
Les orientations d'aménagement prévoient (*voir schéma ci contre*) :

- des circulations piétonnes et des voies de desserte, pour la plupart accessibles aux personnes à mobilité réduite, afin de « désenclaver » ce quartier dans les sens nord/sud et est/ouest : la création d'une voie de desserte entre la place de Rungis et la rue des Longues Raies ainsi qu'une voie piétonne en escaliers le long de la résidence Cap Sud et d'autres cheminements.

Rappelons que ce terrain est proche des universités, du RER B et de la future station de tramway prévue sur le boulevard Kellermann ;

- un jardin public d'environ 5 000 m², au centre du terrain, accessible sur tous ses côtés, qui inclura un terrain de jeux sportifs dédiés aux jeunes et des jardins partagés en terrasse ;
- la suppression de l'effet de plateau actuel pour reconstituer la colline arasée au 19^e siècle ;
- la création d'un espace collectif d'animation au dessus de la petite ceinture.

Proposition d'aménagement « gare de Rungis »



ECHELLE : 100 mètres

LÉGENDE :

- bureaux et activités
- équipements publics
- logements et logements étudiants
- espace public hors plantation d'alignement
- espace jardin
- terrain Réseau Ferré de France
- servitude de passages publics à terme
- périmètre de l'opération

Le calendrier

Les étapes franchies - septembre 2002- septembre 2003

- *septembre 2002* : approbation par le Conseil de Paris des objectifs poursuivis et des modalités de la concertation
- *du 9 déc. au 18 janvier 2003* : exposition publique en mairie du 13^e
- *30 janvier 2003* : réunion publique entre responsables associatifs, conseil de quartier, habitants et élus avec les propositions de l'équipe d'architectes et d'urbanistes.
- *17 déc. 2002* : réunion publique présidée par Jean-Pierre Caffet, adjoint au Maire de Paris, chargé de l'Urbanisme et de l'Architecture et Serge Blisko, maire du 13^e.
- *février/avril 2003* : première phase d'études techniques
- *mai/juin 2003* : deuxième phase d'études et réunion publique
- *septembre 2003* : délibération du conseil du 13^e arrondissement et du Conseil de Paris pour tirer le bilan de la concertation et créer une Zone d'Aménagement Concerté.



L'actualité - nov. 2003 - février 2004

- **en cours** : **négoiation entre la Ville et Réseau Ferré de France pour l'achat du terrain**. Le projet ne pourra être mené à bien que si les négociations aboutissent ;

- **du 3 novembre au 6 décembre** : **enquête publique** pour modifier le Plan local d'urbanisme (PLU) du secteur, en

mairie du 13^e arrondissement. Une exposition publique est également prévue. C'est une étape légale très importante, puisqu'à partir de vos remarques, les grandes lignes du projet seront infirmées ou confirmées ;

- *février 2004* : après les conclusions de l'enquête publique, approbation par le Conseil d'arrondissement et le Conseil de Paris de la modification du PLU et du dossier de réalisation de la ZAC ;

- *2004 - 2005* : désignation d'un aménageur et poursuite des études avec la population ;

- *2005-2006* : lancement des travaux, si toutes les étapes se déroulent au mieux.

Les élus impliqués dans le projet auprès de Serge Blisko

- ♦ Jérôme Coumet, 1^{er} adjoint chargé de la Voirie
- ♦ Yvan Chelly, adjoint au maire du 13^e chargé du développement économique, du commerce et de l'emploi
- ♦ Francis Combrouze, adjoint au maire du 13^e chargé de l'Urbanisme, des Transports
- ♦ Patrice Gohier, adjoint au maire du 13^e chargé des Espaces verts
- ♦ Anne-Christine Lang, adjointe au maire du 13^e chargée de la Petite Enfance
- ♦ Françoise Mausoléo, adjointe au maire du 13^e chargée des Personnes âgées